

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 273. — Quarante-Heures, 273.*

**Partie non officielle :** Bonne année, 274. — CAUSERIE DE LA SEMAINE : "Energies nouvelles", et forces anciennes, 274. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Messe de la férie et messe de la vigile, 279. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 280. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Etats-Unis, 282. — VARIÉTÉS: Le mousse, 283. — LES LIVRES, 285.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : La prohibition à Québec et à Montréal 286.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 janvier. — Dim. dans l'oct. S. NOM DE JÉSUS, 2<sup>e</sup> cl.  
 Lundi, 5. — Vigile de l'Épiphanie. 2<sup>e</sup> cl. semid.  
 Mardi, 6. — ÉPIPHANIE DE N. S. J. C. dbi. 1<sup>e</sup> cl.  
 Mercredi, 7. — 2<sup>e</sup> jour dans l'oct., semid. privil.  
 Jeudi, 8. — 3<sup>e</sup> jour dans l'oct., semid. privil.  
 Vendredi, 9. — 4<sup>e</sup> jour dans l'oct., semid. privil.  
 Samedi, 10. — 5<sup>e</sup> jour dans l'oct., semid. privil.  
 Dimanche, 11. — 1<sup>e</sup> ap. l'Épiph. Dim. dans l'oct.

## QUARANTE-HEURES

4 janvier, Dominicaines (Séminaire). — 6, Asile du Bon Pasteur ; Hopital Laval. — 8, La Miséricorde (Québec). — 10, Franciscaines (Beaupré).

---

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

---

### BONNE ANNÉE

La *Semaine religieuse* souhaite à ses dévoués collaborateurs et à ses lecteurs une bonne, heureuse et sainte année.

---

---

#### CAUSERIE DE LA SEMAINE

### “ ÉNERGIES NOUVELLES ” ET FORCES ANCIENNES

Au seuil d'une année qui s'ouvre, le premier geste du chrétien est celui de l'adoration : *Regi sæculorum immortalis et invisibili soli Deo honor et gloria* : au Roi immortel et invisible des siècles, seul Dieu, honneur et gloire.

Puis, la prière faite, on s'oriente pour l'année nouvelle.

Où en sommes-nous, les Canadiens français, au commencement de 1920, dans notre vie catholique et dans notre vie nationale ? Sommes-nous prêts pour la tâche qui nous attend ?

Pour l'accomplissement de cette tâche de demain, une voix canadienne-française éloquentة faisait récemment appel aux “ énergies nouvelles ”. Voici comment notre jeunesse, “ éclairée des enseignements de l'histoire ” des cinq années de guerre, d'après l'hon. M. Athanase David, envisage l'œuvre de la reconstruction “ Elle a vu avec une courageuse lucidité qu'une race dont on ne prépare pas l'avenir en lui donnant pour assises la fortune nationale,— et cela surtout en un pays dans lequel vit un groupe homogène puissant et possédant à un degré qu'aucun autre n'a encore atteint le génie commercial,— est condamnée à une infériorité absolue... Elle a reconnu, et elle veut qu'on le reconnaisse avec elle, que la fortune nationale est une base essentielle pour notre influence dans l'avenir. On le voit : l'attrait qu'offre à la jeunesse le commerce, et qui l'y attire de plus en plus, l'attrait de la haute finance, l'étude des problèmes économiques qui suscite des vocations, tout cela est cause que des énergies nouvelles surgissent qui feront graviter à l'avenir les compétences nécessaires autour de l'axe de nos aspirations nationales ”.

Cette vision de la tâche de demain, que l'hon. M. David a lue dans les yeux de nos jeunes d'aujourd'hui, comporte un enseignement et exige une préparation. L'hon. Secrétaire de la Province expose ainsi cet enseignement : “ S'il est un fait, une vérité, dois-je dire, que la guerre a démontrée jusqu'à l'évidence, c'est que la production sera dans l'avenir la base de l'importance et de l'influence de la nation. Ne pouvons-nous pas, alors, affirmer sans exagération que cette richesse nationale, nous la devons à notre province, non seulement par considération de l'avenir que nous lui voulons, mais aussi pour la plus grande satisfaction de ceux qui sont destinés à l'assurer... Le temps est venu, je crois que nous l'avons compris, de concevoir que sans cette richesse, notre action si fière, si méritoire, si patriotique soit-elle, ne peut être source d'aucune influence réelle. La richesse seule pourra nous mettre en concurrence immédiate, loyale, avec nos compatriotes anglais dans les domaines où s'exercent depuis des années le génie de leur race, et nous assurer l'influence sans laquelle notre rôle ne pourra être que secondaire... La nécessité d'une action commerciale, industrielle continue et persévérante est aujourd'hui à ce point nécessaire que, sans elle, un peuple se condamne à disparaître... Aussi, faut-il, et quoi qu'il puisse en coûter à un peuple comme le nôtre, nourri et pétri d'un idéal qui longtemps lui fit regarder le commerce, la finance et l'industrie comme peu dignes d'une intellectualité supérieure, que nous réalisions que continuer encore dix ans dans cette route de l'erreur serait nous condamner à laisser échapper toute espérance de conquérir la part d'influence réelle que nous nous devons à nous-mêmes d'avoir sur l'avenir de notre pays.”

Pour mettre en pratique cet enseignement, nous dit l'hon. M. David, “ il faut que nous ayons l'idée juste de ce qu'est le progrès démocratique, c'est-à-dire le développement de la richesse” il faut aussi “ fournir à ceux-là à qui nous avons reconnu que l'avenir appartenait une instruction conforme aux besoins de notre temps ”; il faut faire en sorte “ que la jeunesse de demain possède également bien les deux langues ”. Et M. David reconnaît que “ dans nos collèges commerciaux, on a le souci d'outiller pour l'avenir les jeunes gens en les munissant d'une connaissance assez parfaite de la langue de la majorité.”—“ Mais peut-on vraiment

en dire autant, affirme-t-il, de nos institutions secondaires ? Est-ce à cause du surcroît des études ? Est-ce dû au défaut de professeurs suffisamment préparés ? Toujours est-il que l'on accorde vraiment trop peu de temps à cette étude, qui ne se fait pas toujours de façon assez sérieuse ". Et l'hon. Secrétaire de la Province demande qu'on accorde une place plus grande à l'enseignement de l'anglais dans nos collèges, afin de mieux préparer notre jeunesse " à la lutte qui s'offre à l'humanité entière, c'est-à-dire la lutte industrielle et commerciale ". Ce qu'il faut à la jeunesse d'aujourd'hui, dit-il, " c'est une connaissance parfaite de l'anglais, afin de pouvoir lutter sur un terrain où nous la plaçons à armes égales ".

Et, pour qu'on ne l'accuse pas d'être un contempteur du passé, M. David précise ainsi, au cours de sa conférence, le sens de ses revendications : " Ma pensée se borne à distinguer d'une culture générale qui sache tenir compte des exigences du moment une culture générale qui, je l'admets, fait les hommes et les trempe au point de vue moral, mais ne leur donne pas les moyens de se servir de leur puissance pour ce qui est, en somme, la fin première de tout individu : Vivre ! Vivre, c'est-à-dire gagner sa vie, car aujourd'hui le travail est la seule force qui doit être reconnue. C'est donc la mise à profit du talent, de l'instruction, et la production, il faut le dire, de l'argent." Que l'argent, cependant, ne fasse pas le bonheur, le distingué conférencier l'admet : " mais qui n'admettra, dit-il, qu'il y ajoute, en assurant, par exemple, la durabilité des œuvres que créent la charité, la science, la philanthropie, et même la religion ! "

Personne ne peut ni ne veut mettre en doute que l'argent bien employé soit un élément de progrès, et pour les hommes et pour les œuvres ; et ce n'est pas au clergé canadien-français qu'il serait nécessaire de démontrer cette vérité de sens commun. De trop nombreux prêtres de notre province ont sacrifié, depuis deux siècles, leur modeste avoir à faire instruire les enfants de notre peuple, pour que la nécessité de l'argent, dans la fondation et le maintien des œuvres, n'apparaisse pas nettement aujourd'hui à leurs successeurs. Nous sommes donc parfaitement d'accord avec l'hon. M. David pour dire que l'argent, fait honnêtement et

employé sagement, sera toujours un agent puissant de progrès économique et social, et que de cet argent-là, les Canadiens français n'en auront jamais trop. Mais nous sommes moins prêts à accepter sans réserve le paragraphe suivant de l'intéressante conférence de M. David : " C'est dans le monde entier, aujourd'hui, l'époque de l'examen de conscience national. Nous avons le nôtre : nous nous sommes inclinés devant notre passé. Mais avons-nous eu le courage de nous poser cette question : Que nous a donné, au point de vue de l'influence canadienne, non seulement dans cette province, mais dans ce qui plus que jamais doit constituer toute la patrie, le Canada, que nous a donné, dis-je, l'idéal dont nous nous sommes enthousiasmés dans le passé. La fortune? Non! Le respect?... Non! La paix, l'harmonie, la conciliation, la modération, la tolérance?... Notre conscience, si nous voulons la laisser parler, répondra encore : Non!" Il se peut que notre conscience soit d'une disposition moins sévère que celle de l'hon. M. David à l'égard de "l'idéal dont nous nous sommes enthousiasmés dans le passé," mais il nous semble que des hommes comme Lafontaine, Cartier et Laurier, formés à l'ancienne mode, ont tout de même attiré sur notre race autre chose que le mépris de nos compatriotes de langue anglaise. Les éloges de la presse canadienne-anglaise, à la mort de Laurier, et les nombreux panégyriques anglais de Cartier, au dévoilement de son monument à Montréal, n'étaient pas de nature à nous faire rougir de ces illustres fils du passé canadien-français. *The public men of Quebec*, disait sir Andrew McPhail, au Club Canadien de Québec, le 16 décembre dernier, *have dominated Canada ever since the Union in virtue of their education.*

Et c'est malgré leur peu de fortune personnelle et la pauvreté générale de leur race, que ces Canadiens français éminents sont devenus les guides respectés de la grande communauté anglo-française d'Amérique. D'ailleurs, aucun peuple n'est mort de pauvreté, dans toute l'histoire du monde. La Grèce conquise et réduite par Rome a imposé sa culture au peuple conquérant, rien que par la force de son génie. Rome, toute puissante et chargée des dépouilles du monde, a croulé sous sa propre richesse et sous les passions engendrées par celle-ci. L'Empire de Charles-Quint est tombé gorgé de possessions et de puissance. Aujourd'hui, la

France, terriblement appauvrie dans son commerce et dans son industrie, reste, sans contredit, la première nation du monde ; et c'est à son génie et à son héroïsme qu'elle doit de pouvoir enseigner encore aux peuples à durer. Et c'est là la suprême leçon de la grande guerre : les seules forces décisives, dans la lutte des nations pour la vie, ce sont les forces morales, vieilles comme le Décalogue. Les innombrables commis-voyageurs de la formidable industrie allemande avaient préparé et prédit partout la victoire du colosse moderne ; et c'est la foi indomptable dans le triomphe du droit, espoir fondé sur la justice infaillible de Dieu, qui a culbuté l'idole du monde industriel moderne. Sur ce point, von Kluck est aujourd'hui d'accord avec Foch ; et tous les deux savent ce qu'ils disent quand ils parlent, l'un, de sa défaite, et l'autre, de sa victoire.

L'hon. M. David avait donc bien raison de dire que " la culture générale est nécessaire pour faire des hommes " : c'est même pour cette raison, reconnue par l'expérience des siècles, que l'on appelle toujours l'enseignement classique les *humanités*.

Nous sommes prêts, cependant, comme M. David aussi, à ne pas " nous contenter de chanter les gloires du passé ", quelque impérissables et fécondes que soient ces gloires. Nous serons toujours heureux de voir bon nombre de nos jeunes gens embrasser la carrière du commerce, de l'industrie et de la haute finance, outillés par un enseignement qui saura répondre, — comme il a déjà commencé à le faire, depuis assez longtemps, même dans nos collèges classiques, par l'institution d'un cours commercial, — à toutes les exigences légitimes de la vie moderne. Mais nous serons toujours de l'avis de M. Émile Boutroux, qui disait, à l'Institut de France, où il représentait l'Académie française, le 25 octobre dernier : " Nous défendrons le passé ; pareillement nous défendrons l'avenir. Il ne suffit pas que l'avenir fasse table rase du passé pour qu'il lui soit supérieur. Nous lutterons pour sauver l'avenir de progrès qui seraient des décadences, et pour susciter des créations qui n'usurpent pas le nom du progrès. L'avenir, aujourd'hui, a pour devise : production ; nous produirons de toutes nos forces. Mais nous laisserons-nous envahir par les soins et les jouissances de la production matérielle, au point d'oublier ou de tenir pour accessoires les beautés de la production spirituelle ? Supposerons-

nous qu'à un homme conscient de sa dignité les jouissances matérielles suffisent ; ou encore, que la force mécanique secrète la vertu et la beauté, comme le foie secrète la bile ? Le progrès continu des sciences engendre de lui-même le progrès du bien-être, et, avec la satisfaction des besoins physiques, leur multiplication indéfinie. Le devoir, cependant, subsiste de mettre l'esprit au-dessus de la matière et de faire servir l'accroissement de nos moyens d'action à grandir et ennoblir l'âme même et la conscience de l'homme. Aujourd'hui comme hier, il nous faut, non seulement des machines, mais des hommes de foi, de cœur et d'intelligence, d'énergie et de patriotisme, pour combattre les forces destructrices qui nous assaillent ”.

Pour être vraiment fécondes, il faudra donc, — et en cela nous croyons être encore une fois d'accord avec l'hon. M. David, — que les “ énergies nouvelles ” canadiennes-françaises soient principalement ordonnées au maintien et au développement des forces anciennes, et que l'effort matériel de demain ait pour principe directeur l'idéal supérieur d'hier et de toujours. C'est dire, aussi, que, pour avancer sûrement dans la voie du progrès économique et social, il ne faut pas travailler dans le rêve, nous rappelant que les plus saines et les plus durables réalités de ce monde sont encore celles qui se rapprochent le plus des vérités éternelles ; qu'il ne faut pas, non plus, travailler dans l'agitation, nous gardant bien de soulever, au sein de notre pays, race contre race ou classe contre classe en des luttes ruineuses ; mais qu'il faut travailler dans cette tranquillité de l'ordre que saint Augustin appelle la paix, et que seule l'Église catholique, avec son enseignement immuablement vrai, peut donner à toutes les nations et dans tous les temps.

ANTONIO HUOT, ptre.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### MESSE DE LA FÉRIE ET MESSE DE LA VIGILE

Q.— Le 20 décembre dernier, pouvait-on dire à volonté la messe du samedi des Quatre-Temps ou bien celle de la vigile de saint Thomas ; et si on pouvait dire l'une ou l'autre messe, quel évangile, à la fin de la messe de la férie ?

R.— Vous pouviez certainement dire ou bien la messe de la férie ou bien celle de la vigile de saint Thomas. Une réponse de la S. Congrégation des Rites en date du 6 décembre 1912 vous donne cette liberté pour les messes privées (*Nouvelle Revue Théologique*, 1913, p. 288). Même lorsqu'une fête semi-double, double mineur et même double majeur coïncide avec une férie majeure et une vigile, v.g. lorsque la vigile de saint Mathieu est en occurrence avec saint Eustache et une des fêtes des Quatre-Temps, on peut dire à volonté l'une des trois messes.

Mais quel sera le dernier évangile de cette messe? Si vous avez célébré la messe de la vigile, vous avez dû dire le dernier évangile de la férie, dont vous avez fait mémoire à la messe. On doit appliquer ici la règle générale formulée par les nouvelles rubriques de Pie X (Tit. X, n. 3) : " Quoties extra ordinem officii cantetur vel legatur aliqua missa, si facienda sit commemoratio aut dominicæ, aut feriæ, aut vigiliæ, semper de hisce etiam evangelium in fine legatur." (*Nouvelle Revue Théologique*, 1913, p. 295.) Mais si vous avez célébré la messe de la férie, vous avez dit, n'est-ce pas, selon l'indication de votre ordo, l'évangile *In principio*. Cette indication, conforme, d'ailleurs, à la rubrique du Missel non réformé (*Rubr. gen. tit. XIII, n. 2*), n'est plus vraie maintenant. Un décret du 10 janvier 1919 (*ad II*) ordonne de dire le dernier évangile de la vigile dont on fait mémoire à la messe. Les rubriques du nouveau Missel, si impatiemment attendu, ont été modifiées en conséquence. (*L'Ami du Clergé*, 1919, p. 1008.)

Si vous célébrez la messe d'une fête coïncidant avec une férie majeure et une vigile, il n'y a pas de difficulté, vous devez dire comme autrefois le dernier évangile de la férie.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Bénédiction d'une école.**— Dimanche le 21 décembre, dans l'après-midi, S. E. le cardinal Bégin est allé bénir l'école Saint-Patrice, que la Commission scolaire catholique de Québec vient de faire construire, sur la rue Salaberry, pour nos coreligionnaires irlandais. Cette école est dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes.

**À la Crèche.**— Lundi, le 22 décembre, sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est allé visiter la Crèche Saint-Vincent de Paul.

**Pénible accident.**— Un pénible accident vient d'arriver au R. P. Chossegros, S.J., vicaire à Notre-Dame-du-Chemin.

En allant visiter un malade vendredi, le 20 décembre, il a fait une chute, et il s'est fracturé un bras et une jambe. Le R. Père a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

**Aux prières.**— Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Thomas Raymond, époux de Mme Anna Cimon, décédé à St-Cyprien de Dorchester, et inhumé à Ste-Anne-de-la-Pocatière, vendredi, le 26 décembre. Le défunt était le père de M. l'abbé J.-Z. Raymond, curé de St-Cyprien.

**Noël à la Prison.**— La fête de Noël a été religieusement célébrée à la Prison de Québec. Le matin, M. le chanoine Arsenault, procureur de l'archevêché, y a célébré la messe pendant laquelle quelques religieuses du Bon-Pasteur chantèrent des cantiques.

**Funérailles de l'hon. sénateur Landry.**— Les citoyens de Québec ont fait d'imposantes funérailles au regretté sénateur Landry, mardi matin, le 23 décembre. La vieille Basilique, où a eu lieu le service, était remplie d'une foule émue et recueillie. S. E. le cardinal Bégin a chanté le service assisté de Mgr A. Gosselin, du Séminaire, comme prêtre-assistant, et de MM. les chanoines Campeau, délégué de l'Association d'Éducation d'Ontario, et Gignac, directeur du Grand Séminaire de Québec, comme diacres-assistants. Pendant le service, des messes basses ont été célébrées par M. l'abbé Dionne, curé de l'Islet, beau-frère du défunt, et le R. Père Hudon, S.J. Avant le libéra, Mgr E.-A. Latulipe, évêque d'Haileybury, prononça l'éloge funèbre du défunt.

**Association de l'Oeuvre de l'Adoration perpétuelle.**— Dimanche prochain, le 4 janvier, il y aura chez les Françiscaines missionnaires de Marie, 180, rue Grande-Allée, à 3.30 de l'après midi, réunion des Dames associées à l'Œuvre de l'Adoration perpétuelle pour l'archidiocèse de Québec, ainsi que des Zélatrices de la Revue eucharistique.

Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy a bien voulu accepter d'honorer de sa présence cette réunion. Sa Grandeur fera elle-même le sermon de circonstance qui sera suivi de la Procession et de la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

**Contre le monde, ses maximes et ses scandales.**— Dimanche dernier, à toutes les messes de la Basilique, M. le chanoine Laflamme, au cours d'un prône qui a produit la plus profonde impression, a rappelé les terribles condamnations portées par Notre-Seigneur Jésus-Christ contre le monde, ses maximes et ses scandales : *non pro mundo rogo*, a dit Notre-Seigneur, à la veille de monter au Calvaire, *sed nunc judicium est mundi*. Et parmi les

scandales actuels de ce monde condamné par Jésus-Christ, M. le Curé de Québec a signalé et condamné, comme particulièrement redoutables pour les âmes, les théâtres de vues animées, l'une des pires écoles du vice qui soient aujourd'hui, les modes indécentes, aussi ridicules qu'inconvenantes, et les danses immorales, importées de l'étranger, qui se dansent trop souvent, de nos jours, dans nos grands hôtels. La presse québécoise a fait écho à ces graves et salutaires enseignements de M. le chanoine Laflamme, qui appuie avec autorité la campagne que nous n'avons cessé de mener, depuis quelque temps, dans notre revue, contre les scandales du monde moderne.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ÉTATS-UNIS

**Retour à l'unité.** — La *Semaine religieuse* annonçait dans son article de rédaction, il y a quelques temps que le Tr. Rév. Frederic Kinsman, évêque anglican du Delaware, depuis 1908, avait donné sa démission par une lettre adressée, en juillet dernier, à l'évêque-président de sa communion, aux États-Unis.

Ce ministre de la Haute-Église, théologien réputé parmi les siens, se voyait, dans la droiture de son âme, contraint à un aveu sincère bien que pénible. Après avoir étudié avec soin l'histoire de l'anglicanisme, il s'était convaincu qu'elle est bien plus attachée à la réforme protestante qu'à la vérité catholique, malgré ses dires et ses prétentions. Ses tendances générales et la pensée dominante de ses adeptes dérivent rapidement vers les vagues croyances des protestants les plus avancés et s'éloignent d'autant de l'antique foi catholique ; les négations les plus hardies, les doctrines les plus étranges, soit sur des questions de foi, soit au sujet de l'efficacité des sacrements ou de la validité des ordres sacrés, montrent bien le fonds protestant de cette église.

Le 23 novembre dernier, quatre mois après avoir donné sa démission, le Tr. Rév. Kingsman abjurait l'hérésie protestante dans la cathédrale de Baltimore, entre les mains de S. E. le cardinal Gibbons. Après avoir eu le courage d'abandonner par conviction une haute position sociale il a eu celui, plus grand encore, de tourner le dos à tout son passé et de devenir un simple laïque dans l'Église catholique.

Comme il n'est pas marié, il a été admis immédiatement au Grand Séminaire de Baltimore où il va se préparer à la prêtrise. L'abbé Kins-

man est né en 1868. Il est docteur en théologie de l'Université d'Oxford, docteur es-lettres et en droit de l'Université de Washington. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages tels que : *Principes de l'Anglicanisme* (1920) ; *Catholique et Protestant* (1913) ; *La Prière pour les âmes* (1914) ; *Les grandes lignes de l'Histoire et de l'Eglise* (1916).

Plus de trois cents ministres épiscopaliens se sont soumis à l'Église, aux États-Unis; il faut remonter à 1852 pour rencontrer le cas d'un évêque anglican réconcilié avec l'Église catholique, c'est celui du T. R. Levi Silliman Ives, évêque anglican de la Caroline du Nord. Étant marié, il ne put entrer dans les Ordres. Il devint professeur de rhétorique au Séminaire de New-York.

---

---

## VARIÉTÉS

### LE MOUSSE

Le plus triste, c'était, dans un coin de la salle, discrètement isolée, l'étroite couchette en fer où un enfant de douze ans, pâle et grêle, à figure de petite fille, s'en allait, sans le savoir et presque sans comprendre. On faisait cercle autour de lui ; et il était pourtant bien malade, cela se voyait, et les bonnes Sœurs, en passant, vous le disaient doucement.

Mais près de lui la mort apparaissait plus belle, et, parmi ces agonisants, au milieu de ces condamnés dont aucun encore ne souffrait comme lui, il semblait que lui seul ne dût pas mourir et qu'on le retrouverait le lendemain, à sa vraie place, jouant aux billes dans le jardin, les cheveux au vent et les joues roses.

L'interne, près de lui, racontait son histoire. C'était un petit mousse, le fils d'un matelot mort, que la grande famille des marins avait adopté. Il faisait les longs voyages, les interminables traversées à la voile, où l'on perd la notion du temps et où, dans la monotonie du bord, les jours semblent des siècles.

La semaine d'avant, après une année laborieuse, toute de peines et de dangers, le bateau venait de toucher à Marseille. Le temps de se refaire un peu, de débarquer la marchandise, d'en embarquer et de recommencer ensuite la vie errante, infatigable. Cette escale à Marseille, avec quelle impatience le petit mousse l'attendait !

Et comme il était toujours le premier à l'avant, guettant, par le brouillard des matinées ou le soir, à la nuit tombante, ces signes connus qui lui montreraient enfin le port ! Non pas de ces

ports de rencontre où l'on ne s'arrête que par besoin et qu'on oublie dès qu'on les quitte, mais ce port auquel on pense tout le long du voyage, où on laisse son cœur au départ et qui vous met toujours, fût-on pauvre petit mousse, une ou deux larmes aux yeux quand on s'y retrouve, tout surpris, après ces longues séparations.

Sitôt le bateau mouillé dans le vieux port, la quarantaine finie, tout le train-train du bord terminé, le petit mousse avait débarqué des premiers, et vous pensez si, dans l'entraînement du revoir, entre amis, on avait oublié le choléra. Tout le jour ce fut une fête, la promenade aux cabarets, les longues stations devant les éventaires des marchandes de fruits, tout un arriéré de gourmandise à rattraper ! Le lendemain, le petit mousse était au Pharo !

C'est là que je l'ai vu, dans cette couchette en fer dont je vous parle, près de la fenêtre d'où l'on voit la mer un peu houleuse et, là-bas, dans le vieux port, parmi tous ces navires au repos, la fine mâture du voilier où il n'y a plus de petit mousse.

L'enfant semble dormir : les yeux ouverts, ayant au front, malgré l'air frais, une moiteur qui perle en gouttelettes, et dans son regard qui s'éteint peu à peu comme un renoncement de toutes choses. Cependant, les petits bruits du monde arrivent encore à ses oreilles, des ombres passent devant lui. Il peut se croire sur son bateau, à cette voix amie de la mer qui vient battre, tout en bas, contre les rochers du Pharo, et cette blanche cornette de la Sœur qui va, vient, toujours en mouvement dans la grande salle, lui fait l'effet, sans doute, de ces voiles de pêcheur, comme on en voit par les temps calmes le long des côtes !

Tous les soirs, l'équipage vient demander où il en est : le jour on ne peut pas, vous comprenez, la rude besogne quotidienne est là, implacable, qui vous retient ; mais le soir, rien au monde ne les empêcherait de monter.

— Eh bien ! ma Sœur ?

— Hélas ! . . .

La réponse ne varie guère. Le petit mousse est bien malade, et chacun, à bord, est bien triste.

Pourtant, il va falloir repartir : les marchandises sont débarquées, le chargement est complet ; il faut lever l'ancre. La veille du départ, on fait, tous ensemble, en habit des grands jours, la visite dernière.

Cette fois, le capitaine insiste pour entrer.

— Vous comprenez, ma Sœur, nous partons demain. Une minute seulement.

Il entre. Soyez donc un vieux loup de mer, un vieux dur-à-cuire bronzé, tanné par l'air, les vents et les coups de mer, pour venir ensuite, parce que vous partez le lendemain, pleurer comme un enfant au pied du lit de votre petit mousse.

Quand il sortit de la salle, les yeux mouillés, devant ses hommes recueillis, le vieux marin prit les mains de la religieuse :

— Nous vous remercions, ma Sœur ! Nous vous remercions bien ! Si le petit en réchappe — il faut bien l'espérer, — vous lui remettrez ceci en lui disant que ça vient des camarades à bord... une petite quête pour qu'il attende le retour sans trop de misère... Vous lui direz que sa place ne sera à personne... que nous avons tous bien du chagrin.

Puis tout bas, d'une voix étranglée, comme tout saisi de ce qu'il allait dire :

— Maintenant, si jamais... on ne sait pas... si un malheur arrivait... il faudrait mettre ça sur sa tombe, ma Sœur, de notre part.

Et le pauvre diable laissait à la bonne Sœur tout en larmes une grosse couronne d'immortelles jaunes qu'elle enferma précieusement, quand les marins furent partis, avec la collecte où chacun d'eux avait mis tout son pécule de tout son cœur.

C'est la couronne qui a servi.

EMMANUEL ARÈNE

### LES LIVRES

LAURE CONAN. *L'obscur souffrance*. Québec (Imprimerie de l'Action Sociale, Limitée). Vol. in-16 carré. Prix : 50 sous. En vente dans toutes les librairies catholiques.

Voilà un petit livre qui est appelé à faire un grand bien. L'auteur a voulu mettre sa plume au service de la grande cause de la tempérance en s'adressant à celles qui " par leur influence sur l'enfance, sur la jeunesse sur la famille et sur la société ", peuvent nous arracher au terrible danger de l'alcoolisme.

*L'Obscure souffrance* se divise en deux parties bien distinctes, toutes deux se rapportant au même but. La première, qui a fourni le titre au volume, est le journal d'une jeune orpheline qui est brutalisée par son père alcoolique. La jeune fille avait promis à sa mère mourante de ne jamais abandonner celui qui par sa mauvaise conduite faisait le déshonneur de sa famille. Découragée, elle allait manquer à sa promesse, quand Dieu mit sur son chemin un confesseur qui lui fit reprendre la croix que Dieu lui avait choisie et imposée. Elle se replongera donc avec joie dans *l'obscur souffrance*, persuadée que c'est là la volonté de Dieu, et sera auprès de son malheureux père l'ange tutélaire qui le ramènera peut-être plus tard dans une voie meilleure.

La deuxième partie est intitulée : " Aux Canadiennes ". Ce sont de précieux conseils donnés par l'auteur aux femmes sur la manière de combattre le fléau de l'alcoolisme. " L'intensité de l'affection qu'elle a pour les siens, dit l'auteur, fournirait à la femme la dose de haine qu'il

faut avoir de l'alcool" ; de plus " c'est la femme qui fait les coutumes, les usages, les modes et les mœurs". Après avoir démoli certains préjugés relatifs à l'alcool, et avoir montré ce que peuvent les mères et les jeunes filles dans la lutte contre l'alcoolisme, l'auteur termine par ce sage conseil : " Que chacune réfléchisse, qu'elle détermine ce qu'elle peut faire pour la cause sacrée de la tempérance, dans le milieu où elle vit et avec les forces les plus profondes de son âme, qu'elle se mette à sa tâche. Il faut de la prudence, de l'indulgence, du tact, mais par dessus tout, il faut la conviction ardente, la flamme intérieure."

Que les mères et les jeunes filles canadiennes lisent ce petit livre ; il leur donnera cette conviction ardente et cette flamme intérieure.

## BULLETIN SOCIAL

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA PROHIBITION A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

La question de l'alcool, toujours intéressante, et même passionnante, emprunte cette année, une nouvelle actualité, d'abord au fait que la prohibition existe dans toute la province, depuis le premier mai dernier, et en second lieu, à celui que les deux plus grandes villes de la province, Québec et Montréal, sont sous deux régimes différents, ce qui invite la comparaison.

Nous nous bornerons pour être plus court, à parler des résultats de la prohibition dans les deux villes principales de la province, Québec et Montréal, qui sont un miroir assez fidèle de ce qui se passe ailleurs.

#### CE QUE NOUS ÉCRIVIONS

Nous écrivions l'année dernière : " *Il y a un baromètre facile à consulter pour tout le monde : c'est celui de la Cour du Recorder, où vont s'échouer les alcooliques turbulents. Plus il y a d'ivrognes dans une ville, et plus le Recorder a de clients...*"

Voyons donc les chiffres de la Cour du Recorder pour cette année à Québec et à Montréal ; et comme ce dernier endroit n'est sous le régime de la prohibition que depuis le premier mai 1919, nous tiendrons surtout compte des six mois qui se sont écoulés depuis cette date, afin de faciliter les comparaisons que nous nous proposons d'établir.

Voici cet état :

#### LES CHIFFRES DE QUÉBEC

*Arrestations pour ivresse à Québec, du 1er mai au 1er novembre 1917, et pour les mois correspondants en 1918 et en 1919.*

	1917	1918	1919
Mai .....	76	26	48
Juin. ....	81	33	78
Juillet .....	125	50	84
Août .....	99	46	127
Septembre .....	105	66	112
Octobre. ....	97	53	72
<b>Total.</b> .....	<b>583</b>	<b>274</b>	<b>521</b>

Ce tableau permet de constater deux choses : la première c'est que le régime de la loi Scott a fait diminuer le nombre des arrestations pour ivresse ; la seconde que les arrestations pour ivresse ont augmenté à Québec, en 1919, mais que leur nombre reste cependant inférieur à celui des arrestations de 1917, dernière année du régime des buvettes.

#### LES CHIFFRES DE MONTRÉAL

Venons en maintenant à ce qui s'est passé à Montréal, où il y a maintenant six mois que le régime de la prohibition provinciale, dit de la " bière et du vin " est appliqué :

*Arrestations pour ivresse à Montréal, du 1er mai au 1er novembre 1918, et pour les mois correspondants de 1919 :*

	Avant le régime de la bière et du vin.	Sous le régime de la bière et du vin
Mai .....	463	248
Juin. ....	402	319
Juillet .....	493	507
Août .....	490	615
Septembre .....	514	815
Octobre. ....	391	818
<b>Total.</b> .....	<b>2753</b>	<b>3322</b>

Il y a donc eu, à Montréal, après les six premiers mois de l'application du régime de la *bière et du vin*, 569 arrestations, pour ivresse, de plus que durant les mois correspondants de l'année précédente, où l'on était sous le régime des buvettes. CINQ CENT SOIXANTE-NEUF. C'est un chiffre à retenir, et nous y attirons l'attention.

## PREMIÈRE CONCLUSION

La première conclusion qu'il suggère, c'est que la loi en force à Montréal est beaucoup moins efficace que celle de Québec, puisque, durant les six premiers mois de son application la loi Scott avait fait descendre à Québec les arrestations de 583 à 274, pendant qu'à Montréal, durant le même espace de temps, la loi provinciale les a fait augmenter de 2,753 à 3,322.

On trouvera légitime que nous le fassions remarquer, car on doit se rappeler que l'Action Sociale Catholique, malgré sa conviction que la loi des bières et des vins ne pouvait produire de bons effets, s'est tenue sur la réserve lors du référendum, comptant sur les événements pour justifier sa manière de voir. Ces événements sont en voie de la consoler au centuple des avanies que lui a valu ce qu'on appelait alors son fanatisme et son étroitesse d'esprit.

## UNE AUTRE CONCLUSION

Mais il y a une autre conclusion à tirer de la comparaison des chiffres entre eux.

Si, en effet, on jette un regard sur les tableaux ci-dessus, on constate qu'à Québec comme à Montréal, la diminution a été surtout sensible durant les premiers mois du nouveau régime.

Pourquoi ?

Ne serait-ce pas parce que les fraudeurs ne sachant pas encore à quoi s'en tenir, se tenaient alors prudemment sur leurs gardes, au cas où le Gouvernement aurait pris les mesures nécessaires, pour faire respecter énergiquement sa loi ? Voilà pourquoi les policiers de Montréal eurent à traîner au poste 215 pochards de moins en mai, et 83 de moins en juin 1919. Mais dès juillet les fraudeurs reprenaient confiance, une confiance qui a toujours été en augmentant, et qui a obligé la police à arrêter 14 alcooliques de plus ce même mois, 125 de plus en août, 304 de plus en septembre et 427 de plus en octobre.

## SITUATION MEILLEURE A QUÉBEC

La progression, comme on le voit, est constante et rapide ; mais malgré qu'elle existe, et dans le même sens à Québec, elle est cependant assez lente chez nous pour que nous soyons restés, après 18 mois, dans une position encore plus favorable qu'avant la prohibition pendant que Montréal, avec son régime de bière et de vin, descend rapidement vers le chaos.—(A suivre)

F.-X.-JULES DORION

[*Almanach de l'Action Sociale Catholique.*]